

LA POLITIQUE DE SÛRETÉ

La sûreté nucléaire est un enjeu majeur de la production électronucléaire qui détermine son acceptation par le public et sa viabilité sur le long terme. Cela nous conduit à rechercher l'excellence en permanence en fiabilisant les équipements, les organisations et renforçant le professionnalisme de tous les acteurs avec une sûreté irréprochable comme objectif prioritaire.

Les 7 principes directeurs fédérant le management de la Sûreté à l'UNIE :

Respecter les exigences de sûreté tant en interne que lors de nos appuis

Nous identifions nos activités spécifiquement en lien avec la sûreté et nous nous engageons à apporter un appui aux CNPE dans le respect des exigences de sûreté. Nous rendons compte de nos actions en toute transparence et nous utilisons notre devoir d'alerte si une dérive est identifiée.

Favoriser le développement de la culture de sûreté

La réalisation de nos activités exige l'analyse des impacts et des risques associés, et la prise en compte des facteurs humains. La mise en œuvre de ces principes nécessite l'implication de l'ensemble du personnel. Elle requiert une attitude rigoureuse et interrogative au quotidien et le souci de s'améliorer par la formulation de suggestions et la participation aux actions de progrès.

Manager nos compétences en visant l'excellence

Nous réalisons nos activités en mettant en œuvre un haut niveau de compétences, et nous désignons les acteurs qualifiés pour élaborer, contrôler et vérifier nos activités en lien avec la sûreté des tranches. Nous visons l'excellence pour l'expertise technique au sein de l'Unité avec une forte implication du management pour définir les compétences, les sécuriser et les renforcer pour faire face aux nouveaux besoins.

Fonder l'amélioration continue sur l'utilisation du REX et animer le REX du Parc nucléaire

Nous recherchons l'amélioration continue en utilisant le retour d'expérience et en recherchant les meilleures pratiques auprès d'autres exploitants nucléaires ou industriels. De plus nous avons la mission d'animer la boucle nationale du retour d'expérience du parc nucléaire.

Manager au plus près des activités de l'équipe

Le manager, par son leadership et sa présence au sein de l'équipe, explique le sens des exigences, les responsabilités de chacun, favorise la transversalité et l'innovation, diffuse la culture de sûreté et contrôle l'application des règles. Le contrôle et l'approbation rigoureuse de nos produits impactant les CNPE sont indispensables à la défense en profondeur et constituent un outil de progrès.

Évaluer notre production de manière indépendante

En complément du contrôle, nous mettons en œuvre un processus d'audit et de vérification indépendant pour donner en permanence au Directeur de l'UNIE une évaluation de la qualité de nos produits, qui contribue au niveau de sûreté des CNPE et à l'efficacité des lignes de défenses associées.

Se tenir prêt à gérer une situation de crise

Enfin, nous nous préparons à faire face à une situation de crise et apporter notre appui aux CNPE, en toutes circonstances, par une organisation éprouvée et des entraînements réguliers.

Le Directeur de l'UNIE